

CORREZE
TULLE
TULLE
Secrétariat Général DL/SC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

ARRÊTÉ DU MAIRE

Arrêté portant approbation de l'offre de prix n°56-001065 et du contrat n°56-003144 souscrit avec REGIS LOC pour la location d'une mini pelle du 23 mai au 27 mai 2024

Le Maire-adjoint,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Communal,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 11 avril 2023 donnant délégation au Maire et aux adjoints pour régler les affaires prévues aux articles L.2122.22 et L.2122.18 du Code Général des Collectivités Territoriales - Délibération abrogeant et remplaçant la délibération n° 11 du 29 septembre 2020,
- Vu l'arrêté n°31 du 31 mars 2023 abrogeant et remplaçant l'arrêté n°68 du 27 juin 2022 portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Jacques SPINDLER, Premier Adjoint,
- Considérant que la Ville de Tulle a sollicité, pour les besoins de ses services techniques, la Société REGIS LOC pour la location d'une mini pelle,
- Considérant qu'il convient, à cette fin, de souscrire un contrat avec ladite société,
- Vu l'offre de prix n°56-001065,
- Vu le contrat de location n°56-003144 afférent,

ARRETE :

ARTICLE 1er : Approuve l'offre de prix n°56-001065 et le contrat n°56-003144 souscrit avec la Société REGIS LOC – RN89 – 19000 TULLE pour la location du 23 mai au 27 mai 2024 d'une mini pelle 1T3/2T N° 33512 ET16 pour les besoins des services techniques de la collectivité. Le montant total de cette location s'élève à 244 € HT soit 292,80 € TTC.

ARTICLE 2 : La dépense en résultant sera imputée sur les crédits inscrits au budget de la Ville, Compte : 613588 - Code : REGIES/ MACVOI

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la Corrèze,
- Monsieur le Trésorier Principal de TULLE
- Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de TULLE,
- au cocontractant.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

Transmis au contrôle de Légalité le : 23 MAI 2024
Date et Réf. de l'accusé de réception : 23 MAI 2024

AD47 - 23052024

TULLE, le 23 mai 2024

Maire-Adjoint,
Jacques SPINDLER




Établi par Herve Leroy

Rn89
19000 TULLE
Tel 05 55 20 94 94
Email agence.tulle@regisloc.fr

MAIRIE DE TULLE
10 RUE FELIX VIDALIN
19012 TULLE CEDEX

Contact / Tel
Chantier **MAIRIE DE TULLE**
10 RUE FELIX VIDALIN
19012 TULLE CEDEX

Date	N° Client	N° Contrat	N° Commande	Fol
23/05/2024	48072	56-003144	FONCTST	1 / 1

Qté	Description	Type	Tarif Prix	Tarif Brut	%R	Tarif Net	⌚	MT HT €
Location du 23/05/2024 au 27/05/2024								
Suivant devis N° 56-001065								
1	MINI PELLE 1T3/2T N° 33512 ET16, N° Série WNCE0902JPAL01184 Franchise 8 HR /Jour, 16.00€ / HR supp Compteur départ 1931 HR	Jour	69.00	69.00		69.00	J:3	207.00
	Adhesion aux risques 10% sur prix de base par jour de mise a disposition							34.50
	Tarifs de Reference Prix / J de 1 J a 5 69.00€ Prix / J de 6 J a 20 62.00€ Prix / J de 21 J a infini 53.00€							
0	- GNR AU LITRE	Vente		2.99		2.99		
	3 GODETS	Comm						

Le complement carburant et le nettoyage eventuel sont a la charge du client
Utilisation materiel 8H et/ou 150 Km / jour (ou week-end) Tout depassement entrainera un supplement de loyer
Toute modification de commande doit être communiquee min 48H avant la location sous reserve de penalités de transport La date de fin de location détermine la reprise du materiel Attention En cas de modification de la duree de location nous en informer rapidement
Vous acceptez les conditions generales de vente en annexe

Veillez signer et retourner le present contrat pour acceptation

Nom et Signature **MAIRIE DE TULLE**

Date 23.05.24

Règlement: Virement 30 jours



Le Maire-Adjoint délégué
Jacques SPINDLER

TOTAL HT	244,00 €
dont ECO PART	2.50 €
MONTANT TVA	48,80 €
TOTAL TTC	292,80 €